

Commission Nationale des Chefs d'Etablissement (CNCE)



Jean-Marc Serfaty

L'EDITO DU DIRECTEUR NATIONAL UNSS

L'UNSS, moteur de réussite scolaire, sportive et citoyenne

Le sport scolaire, à travers l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), dépasse largement la simple pratique physique : il est un véritable moteur de réussite scolaire, sportive et citoyenne. Les Associations Sportives (AS) ne sont pas seulement des lieux d'activité : elles incarnent la mission de service public du sport scolaire, permettant à chaque élève de pratiquer, de progresser et de se construire dans le respect des valeurs de la République.

L'affiliation à l'UNSS et la signature du contrat-licence sont bien plus qu'une formalité administrative. Elles offrent à tous les élèves un accès au sport à moindre coût, partout sur le territoire, là où le sport fédéral ne peut toujours être présent. Ce passeport pour le sport garantit à chacun une pratique encadrée, sûre et éducative, fidèle aux principes de l'école républicaine.

L'Association Sportive est le prolongement naturel du parcours initié en EPS : elle propose des pratiques innovantes, motivantes et inclusives, adaptées à tous les profils. Elle joue un rôle clé dans l'engagement des jeunes filles et dans la lutte contre le décrochage sportif, en développant le goût de l'effort et en accompagnant les premiers signes de désengagement. L'AS devient ainsi un véritable levier d'inclusion, de persévérance et d'épanouissement personnel.

Pour les chefs d'établissement, l'UNSS met à disposition des outils conçus pour transformer l'AS en un projet ambitieux et structurant. Guides méthodologiques, ressources pédagogiques, propositions d'activités innovantes, dispositifs d'accompagnement et de sécurité : tout est pensé pour concevoir et conduire un projet d'AS cohérent, dynamique et durable. Ces outils permettent aux équipes éducatives d'articuler harmonieusement EPS et AS, en assurant une continuité éducative et pédagogique qui fait la force du sport scolaire.

Ce service public est rendu possible grâce à un cadre réglementaire solide, déployé jusque dans chaque AS, qui permet aux personnels d'encadrement et de direction de garantir l'accès aux valeurs de la République et de contrôler l'offre sportive scolaire. Il assure que l'UNSS reste un vecteur de citoyenneté, de réussite et de service public d'éducation par le sport.

L'UNSS, au cœur de l'école, ne se contente pas de faire bouger les élèves : elle construit des citoyens responsables, engagés et confiants, tout en donnant à chacun les moyens de se dépasser. L'Association Sportive scolaire est plus que jamais un espace d'apprentissage, de partage et de transmission, un véritable catalyseur de réussite et d'émancipation.

Le directeur national

Jean Marc Serfaty